

## Horaires des bureaux et salle de code



L'accès à la salle de code se fait aux heures d'ouverture des agences :

Lundi	FERME	
Mardi	10h00 à 19h00	
Mercredi	10h00 à 12h00	14H30 à 19h00
Jeudi	12h00 à 19h00	
Vendredi	10h00 à 19h00	
Samedi	10h00 à 13h00	

Stage de code en accéléré (35h) avec la présence d'un formateur qui dispense les cours :

Lundi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
Mercredi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
Vendredi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00

De manière générale, les stages de code sont organisés chaque 1<sup>ère</sup> semaine des vacances scolaires, voir auprès du secrétariat au bureau.

Cours théorie de la pratique : (2 cours par mois)

Mardi	18h00 à 20h00
Jeudi	18h00 à 20h00

Ces cours sont obligatoires et inclus dans la formule AAC/ B/ CS